

INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE  
DE SEINE & MARNE

## ENVIRONNEMENT / PAYSAGE

# L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DÉCOUVREZ ET GÉREZ LA BIODIVERSITÉ DE VOTRE TERRITOIRE !



Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.



Créé le: 7/09/2023

- Mis à jour le : 7/09/2023

## Qu'est-ce qu'un ABC ?

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

## Pour quels objectifs ?

**Améliorer les connaissances naturalistes et identifier les enjeux afin de préserver la biodiversité en favorisant l'intégration de la trame verte et bleue en ville.**

Cette action vous permet d'améliorer les connaissances sur la biodiversité de votre collectivité tout en y impliquant des citoyens et agents notamment dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communaux ou intercommunaux. Par ailleurs, l'outil de suivi vous permettra d'effectuer un état des lieux et d'entrevoir la possible évolution de cette biodiversité en fonction de l'aménagement du territoire et des actions mises en œuvre. Cette action regroupe un diagnostic de la biodiversité, la participation des citoyens et scolaires à ces inventaires, des formations à la détermination et à la saisie des observations, des suivis et des conseils techniques pour l'amélioration de cette prise en compte sur une durée de 3 ans.

**Seine-et-Marne Environnement vous accompagne, dans le cadre d'ID77.**



**Pour faire une demande, rendez-vous sur [ID77.fr \(https://id77.fr/fr/offres\)](https://id77.fr/fr/offres), et activer l'offre [C34 \(https://catalogue.id77.fr/service/view?id=200\)](https://catalogue.id77.fr/service/view?id=200) "Prise en compte de la biodiversité au niveau de la collectivité (Atlas de la Biodiversité Communal)"**